

Convocation du Conseil municipal

A Bouzigues, le 13 juin 2023

Dossier suivi par Mme Céline GARROUSTE
dircab@bouzigues.fr
Réf. : CR/EK/KS/CG/2023-053

Monsieur le Maire

A

**Mesdames, Messieurs les Conseillers
municipaux de Bouzigues**

Madame, Monsieur,

Conformément aux articles L. 2121-10 et L. 2121-11 du Code général des collectivités territoriales, j'ai l'honneur de vous convier à la réunion du Conseil municipal qui se déroulera le :

Mercredi 28 juin 2023, à 18h00, en Mairie, salle des mariages.

L'ordre du jour de cette réunion est le suivant :

- Désignation du secrétaire de séance
- Approbation du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 29 mars 2023
- Dossiers soumis à délibération :

FINANCES

1. **Budget principal** : attribution de subventions aux associations au titre de l'exercice 2023
2. **Budget annexe du port** : attribution de subventions aux associations à caractère « nautique » au titre de l'exercice 2023

INTERCOMMUNALITE

3. Transfert de la compétence supplémentaire en matière de définition, mise en œuvre et pilotage d'une politique « Eviter, Réduire, Compenser » sur le territoire de SETE AGGLOPOLE MEDITERRANEE et adoption d'une charte d'engagement

ENFANCE-JEUNESSE

4. Approbation du règlement intérieur modifié de l'Accueil collectif de mineurs Le Naissain
5. Autorisation de prise en charge des frais de transport scolaire dans le cadre de la participation des enfants de l'école maternelle et élémentaire de BOUZIGUES aux spectacles présentés par le Théâtre de Molière de SETE

RESSOURCES HUMAINES

6. Délibération portant création d'un emploi non permanent suite à un accroissement temporaire d'activité en vertu de l'article L. 332-23 1° du Code général de la fonction publique
7. Approbation de la convention de mise à disposition d'un adjoint administratif principal 1^{ère} classe auprès de la Commune de BOUZIGUES et autorisation de signature
8. Approbation de la convention d'adhésion à la mission d'appui et de soutien à la prévention des risques professionnels et autorisation de signature

ADMINISTRATION GENERALE

9. Etablissement de la liste des jurés d'assises pour l'année 2024

COMMUNICATION SUR LES DECISIONS DU MAIRE PRISES EN VERTU DE L'ARTICLE L 2122-22 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES
--

Comptant sur votre présence, veuillez agréer, **Madame, Monsieur**, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Le Maire

Cédric RAJA